

# Grand Jeu Concours « Street Team » Valentine's Day

Notre musique **DOIT**  
être présente **PARTOUT !!!**

**SI VOUS GAGNEZ,  
ON DEBARQUE CHEZ VOUS !**



Des lots exceptionnels à gagner !!!

**1er prix : Valentine's Day un soir chez vous,  
avec vos potes, pour un concert acoustique exclusif !!!**

**2ème au 10ème prix : 2 places concert + 1 album dédié**

## MÉCÉKOI... une « Street Team » ?

La « **Street Team** » **Valentine's Day** s'adresse à tous les gens motivés qui souhaitent faire avancer encore plus notre groupe par des actions de proximité !

**Fini les** « Quand est ce que Valentine's Day joue par chez nous ? » ou les « C'est quand le prochain album » ou encore « C'est bien, mais ils sont pas à la FNAC... »...

**A place il y aura les** « Au fait tonton, toi qui gères la prog' du festival des « futurs grands », j'ai un truc à te faire écouter... » ou les « Écoutez tous, je connais un groupe super qui fait un concert sur Panam' demain... on y va ensemble ? » ou encore « Quoi, vous n'avez pas l'album de Valentine's Day dans votre rayon ? Mais c'est une faute professionnelle... »

**C'est désormais vous qui serez les ambassadeurs du groupe dans votre quartier, votre ville, votre région.** Pas de frontières, que vous soyez de France, Suisse, Belgique, Luxembourg ou d'ailleurs !!!

Toutes les actions sont possibles !!!

**La Street Team, c'est vous,** et potentiellement tous les fans de notre page Facebook !

Alors première étape, ce jeu concours !

**Affichez votre amour pour notre musique, faites-la partager à vos amis, et recrutez des fans avec nous !**

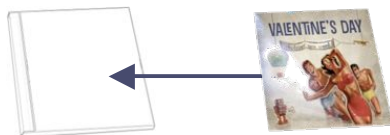
**>> Voir détails page suivante .../...**

# Grand Jeu Concours « Street Team » Valentine's Day

## → Comment participer ???

**1** D'abord un peu de découpage du visuel de l'album... Y'a qu'à suivre les traits... Visez bien !!!

**2** Puis un peu de façonnage... Placez le visuel dans une ancienne boîte de CD...



**3** C'est parti pour vos **photos de vous avec l'album...** Insolites, sportives, dingues, osées... Lâchez-vous et laissez parler les watts !



**4** Choisissez en une, et publiez-là sur le mur de la page Facebook de Valentine's Day (il faut être fan...) **en précisant dans le message ce qui vous fait craquer dans la musique de Valentine's Day !**

[www.facebook.com/pages/Valentines-Day/8149742452](http://www.facebook.com/pages/Valentines-Day/8149742452)

**5** Allez dans l'onglet « photos », retrouvez la votre, et récupérez son adresse en bas de page... Puis envoyez cette adresse à tous vos amis Facebook en leur demandant de vous encourager en cliquant sur « J'aime » (pour cela il doivent eux aussi devenir fans de Valentine's Day)

**6** Relancez ceux qui n'agiront pas tout de suite (les fainéants !) et profitez-en pour leur repartir de Valentine's Day !

**7** **Le 20 avril à 21h00**, celui ou celle dont la photo aura récolté le plus de « J'aime », **gagnera le gros lot !!!**



Oouuah !!! C'est biau !!!

# Grand Jeu Concours « Street Team » Valentine's Day

## → Règlement

### Article I : Organisation

L'association « Musique Passion », loi 1901, paru au Journal Officiel du 10 juin 2006, siège au 1563 rue de Lille - 59262 - Sainghin-en-Mélantois, organise un grand jeu intitulé « Grand jeu concours Street Team Valentine's Day », du 1er avril 2010 au 20 avril 2010 à 21h00.

### Article II : Participation

La participation à ce jeu gratuit et sans obligation d'achat est ouverte à toute personne physique domiciliée en France métropolitaine et Belgique (à l'exception des salariés et représentants de l'association organisatrice, de ses partenaires, et de ses sous-traitants, ainsi que de leurs conseils et des membres de leur famille) disposant d'une connexion à Internet et d'une adresse email valide. Concernant les personnes mineures, le jeu se fait sous la responsabilité et avec l'autorisation du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale. La participation pour chacune des périodes de jeu est limitée à une seule par foyer (même nom, même adresse, même email). La participation est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas jouer sous plusieurs pseudos ou pour le compte d'autres participants.

### Article III : Modalités

Pour jouer, il faut se connecter sur la page Fan Facebook de Valentine's Day <http://www.facebook.com/pages/Valentines-Day/8149742452>, et publier une photo.

Le jeu se déroule du 1er avril au 20 avril à 21h00.

La photo qui aura obtenu le plus de « J'aime » à cette date sera déclarée gagnante du gros lot, les autres lots seront distribués suivant l'ordre décroissant des « J'aime » obtenus.

### Article IV : Dotation

La valeur commerciale totale des lots attribués aux gagnants durant l'ensemble du jeu est de 1020,00 €.

1er lot : 1 pack concert « Super Bonus » comprenant : 2 places pour un concert au choix (dans l'année suivant la fin du jeu) + 1 album dédicacé + 1 mini-concert acoustique au domicile du gagnant (uniquement France Métropolitaine et Belgique).

Du 2ème au 10ème lot : 1 pack concert comprenant : 2 places pour un concert au choix (dans l'année suivant la fin du jeu) + 1 album dédicacé (lors de la sortie de l'album... date non fixée pour le moment).

### Article V : Désignation des gagnants

Un comptage des « J'aime » sera fait le 20 avril à 21h00

Les gagnants seront informés par publication sur la page Fan Facebook de Valentine's Day et en commentaire de leur photo.

Sans réponse de leur part dans un délai de 3 jours à partir de la confirmation de leur gain, les gagnants seront disqualifiés et leur prix sera perdu tel que défini à l'article X. Le gain passera aux photos suivantes...

Les lots ne peuvent faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et sont non cessibles.

Les gagnants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur domicile (adresse postale ou/et Internet).

Toutes informations d'identité ou d'adresses fausses entraînent la nullité du gagnant et de l'ensemble de ses participations .

### Article VI : Dépôt légal

Le règlement est déposé auprès de *Maître Etienne Dhonte*, huissier de justice à Lille (36 rue de l'Hôpital militaire 59800 Lille).

Il entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout Participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification.

Le règlement complet peut être consulté en ligne sur la page Fan Facebook de Valentine's Day.

### Article VII : Connexion et utilisation

La participation implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet et de Facebook en particulier, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage.

### Article VIII : Litiges et responsabilités

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Si une ou plusieurs dispositions du présent Règlement Général étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur la liste des gagnants.

### Article IX : Remises de lots

Du fait de la participation au jeu, les participants autorisent l'organisateur à utiliser leurs nom et prénom et photo dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie, et ceci pour une durée maximale de 2 ans.

L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable des retards, pertes, avaries, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux, intervenus lors de la livraison. Les lots non réclamés ou retournés dans les 30 jours calendaires suivant leur envoi, seront perdus pour le participant et demeureront acquis à l'organisateur. Les gagnants renoncent à réclamer à la société organisatrice tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation du lot.